CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016

COMPTE-RENDU

Révision des tarifs de location de la salle multimédia

Quelques ajustements aux tarifs de location de la salle multimédia ont été décidés :

- La caution est portée à 1 000 €
- Le remplacement de la vaisselle cassée sera facturé selon le tarif fournisseur
- Mise en place de charges :
  - 30 € par jour en été
  - 80 € par jour en hiver
- Augmentation les tarifs pour les particuliers extérieur :
  - 1 jour : 480 €
  - 2 jours : 700 €
- Entreprises
  - Avec repas ou buffet : 300 € + option ménage 150 €
  - Sans repas : 250 € + option ménage 100 €
- Gratuité pour l'école et la garderie pour des utilisations courtes et occasionnelles.
- Indiquer dans le règlement qu'une pénalité pourrait être appliquée lorsque le ménage n'est pas fait avec constatation par un élu.

Ces tarifs sont applicables au 1er janvier 2017, sauf pour les contrats déjà signés.

Registres d'état civil

Chaque année, des registres d'état civil sont restaurés. Cette année, l'opération s'élève à 2 016,50 € HT pour 10 registres. Le conseil donne son accord et approuve la demande de subvention auprès des archives départementales.

Compte-rendu des commissions

➢ Affaires scolaires

Le rapport établi par les délégués départementaux de l'Education Nationale est présenté.

➢ Voirie

Eboulement de la voirie sur la route de Droiselle : les travaux devraient être faits par la CCM début janvier, financés dans le cadre du programme communautaire.

Divers

➢ Le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze propose un diagnostic sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics. Cette étude est subventionnée par l'Agence de l'Eau. Le conseil donne son accord pour la réalisation de ce diagnostic.

➢ Personnel

Mme Laurence GAILLARD a été recrutée pour remplacer Rachelle PALLEGOIX jusqu'au 30 juin 2017.

➢ Fleurissement

Le Jury Régional a attribué une 2ème fleur et le prix du bénévolat et de la vie associative à la commune de FOISSIAT. Le conseil municipal remercie les membres du comité de fleurissement qui ont œuvré pour obtenir cette 2ème fleur.

➢ Un compte-rendu de l'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Energie et de E communications est donné.

Le Maire présente un condensé du rapport de la cour des comptes. Le conseil n'a aucune observation à formuler.

➢ Les vœux du maire se dérouleront le dimanche 15 janvier 2017 à 11h00 à la salle multimédia.

Le Maire,

MAIRIE DE FOISSIAT AIN